

# Norme internationale 7070

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

## Désignation des tailles de vêtements — Chaussants

*Size designation of clothes — Hosiery*

Première édition — 1982-06-15

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 7070:1982

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/03d98cd5-ec1f-4e3d-ae2-813a771e46c3/iso-7070-1982>

CDU 687.254.81 : 389.17 : 003.62

Réf. n° : ISO 7070-1982 (F)

Descripteurs : habillement, bonnetterie, dimension, désignation, étiquetage.

Prix basé sur 2 pages

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 7070 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 133, *Systèmes et désignation des tailles de vêtements*, et a été soumise aux comités membres en décembre 1980.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Australie	Finlande	Japon
Bulgarie	Hongrie	Nouvelle-Zélande
Canada	Inde	Pologne
Chine	Iran	Roumanie
Corée, Rép. de	Irlande	Suède
Danemark	Israël	URSS
Espagne	Italie	Yougoslavie

Les comités membres des pays suivants l'ont désapprouvée pour des raisons techniques :

Afrique du Sud, Rép. d\*\*  
Allemagne, R. F.  
France\*  
Royaume-Uni\*

\* Ces désapprobations n'ont trait qu'à l'usage des centimètres, au lieu des millimètres, pour exprimer les dimensions.

# Désignation des tailles de vêtements — Chaussants

## 0 Introduction

La présente Norme internationale fait partie d'une série de Normes internationales qui traitent essentiellement de la désignation des tailles de vêtements et ne concernent pas directement les systèmes de tailles en tant que tels.

Avant tout, l'objet de la présente Norme internationale et des autres Normes internationales de cette série est d'établir un système de désignation des tailles qui indique, d'une manière simple, directe et compréhensible, les mesures corporelles de la personne à qui le vêtement est destiné. À condition de déterminer soigneusement la forme du corps et de l'indiquer par les mesures appropriées, ce système permettra le choix de vêtements adaptés.

Le système de désignation des tailles est basé sur des mesures du corps et non pas sur des mesures de vêtements. Le choix de ces dernières est laissé aux modélistes et aux fabricants qui s'occupent de toutes les questions relatives au style, à la coupe et aux autres éléments de la mode et qui doivent tenir compte également des vêtements normalement portés sous un vêtement particulier.

Les définitions et procédés de mesurage du corps font l'objet de l'ISO 3635, qui s'applique à toutes les catégories de vêtements.

## 1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale établit un système de désignation des tailles de chaussants [à l'exclusion des collants<sup>1)</sup>].

Les mesures d'identification sur lesquelles est basé le système de désignation des tailles, ainsi que la manière d'indiquer la taille sur l'étiquette du vêtement, y sont spécifiées.

## 2 Référence

La présente Norme internationale doit être utilisée en liaison avec la Norme internationale suivante :

ISO 3635, *Désignation des tailles de vêtements — Définitions et procédés de mesurage du corps.*

## 3 Mesures d'identification

Les mesures d'identification doivent être les suivantes :

- a) Bas de femme
  - 1) Longueur de pied
  - 2) Longueur d'entre-jambes
- b) Tous les autres types
  - Longueur de pied

## 4 Désignation des tailles

4.1 La désignation de la taille de chaque vêtement doit se faire au moyen des mesures d'identification (voir chapitre 3), exprimées en centimètres, du corps du futur utilisateur. Chaque fois qu'il peut être employé, le pictogramme normalisé, défini dans l'ISO 3635, doit être utilisé pour l'indication de la taille. S'il n'est pas possible d'utiliser ce pictogramme, les mesures d'identification, avec leur dénomination telle que longueur de pied et longueur d'entre-jambes, doivent être indiquées dans l'ordre où elles sont données au chapitre 3.

NOTE — Cette exigence n'exclut pas, dans certains cas exceptionnels à préciser par l'organisme national de normalisation,

- a) une désignation de la taille faite seulement au moyen d'une des mesures d'identification appropriées;
- b) une désignation de la taille faite au moyen d'une fourchette donnant les mesures d'identification minimale et maximale, séparées par une barre oblique ou un tiret.

4.2 Les mesures du vêtement lui-même ne doivent pas faire partie de la désignation de la taille, mais, là où on le jugera utile, elles pourront être indiquées séparément (voir 5.3).

## 5 Étiquetage

### 5.1 Mode de présentation

La désignation de la taille de chaque vêtement doit être donnée d'une façon claire et facilement lisible et mise bien en évidence

1) Voir ISO 5971, *Désignation des tailles de vêtements — Collants.*

sur une étiquette, ou sur l'emballage, ou sur les deux. Les pictogrammes doivent être assez grands pour être immédiatement compris, avec des chiffres facilement lisibles dans tous les cas.

### 5.2 Mode de fixation

L'étiquette doit être fixée solidement au vêtement, à un endroit où son repérage et sa lecture sont faciles.

### 5.3 Renseignements supplémentaires

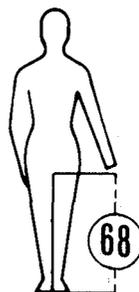
Les renseignements qui s'ajoutent à la désignation de la taille peuvent être portés séparément sur l'étiquette ou sur l'emballage, ou sur les deux, pourvu qu'ils ne nuisent pas à la prééminence et à la lisibilité de la désignation de la taille proprement dite. Ces renseignements peuvent comprendre un code chiffré, des mesures corporelles ou des mesures de vêtement considérées comme informations utiles.

### 5.4 Exemples d'étiquettes

Les exemples d'étiquettes donnés dans la figure représentent les différentes façons d'étiqueter les vêtements relevant de la présente Norme internationale, depuis la simple indication de la mesure d'identification sur pictogramme normalisé, jusqu'aux formes plus élaborées fournissant des renseignements supplémentaires tels qu'une dimension de vêtement ou un numéro de

code. Si un code chiffré est ajouté à la désignation de la taille, la séparation des deux informations, telle qu'elle est illustrée, permet d'identifier le code comme faisant partie d'un système de désignation de tailles reconnu seulement par un pays ou par un groupe limité de population.

#### a) Bas de femme



Longueur de pied 22

LONGUEUR DE PIED	22
LONGUEUR D'ENTRE-JAMBES	68
STATURE	158

ou

1)

#### b) Bas d'école pour garçon

LONGUEUR DE PIED	17
BAS TYPE $\frac{3}{4}$	1)

Figure – Exemples d'étiquettes de chaussants

STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

ISO 7070:1982

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/03d98cd5-ec1f-4e3d-ace2-813a771e46c3/iso-7070-1982>

1) Exemples de renseignements supplémentaires selon 5.3.